



MARCHE À SUIVRE POUR LES COUCHES LAVABLES DE SECONDE MAIN

Bégin

Pour l'achat de couches de seconde main, vous devez vous présenter obligatoirement au bureau de votre municipalité ou au bureau de la MRC du Fjord-du-Saguenay (3110 boul. Martel, Saint-Honoré) avec en main :

Ferland-et-Boilleau

- Une facture qui doit comprendre :
 - Nom et prénom de l'acheteur et du vendeur;
 - Nombre de couches achetées;
 - La date de transaction;
 - Le montant de la transaction;
 - Signature du vendeur.

L'Anse-Saint-Jean

Larouche

Petit-Saguenay

- Le lot de couches usagées (au minimum le nombre requis à l'aide financière). La personne responsable de l'évaluation prendra une photo de celles-ci afin de la joindre au dossier :

Rivière-Éternité

- Votre formulaire de remboursement dûment rempli;
- Copie d'une preuve de résidence (Ex. : bail, compte de taxes, etc.);
- Copie d'une preuve de naissance (acte de naissance de l'enfant).

Saint-Ambroise

Saint-Charles-de-Bourget

Saint-David-de-Falardeau

Sainte-Rose-du-Nord

Pour de plus amples informations :

Saint-Félix-d'Otis

Tél. : 418 673-1705, poste 1138

Courriel : environnement@mrc-fjord.qc.ca

www.mrc-fjord.qc.ca/environnement/couches-lavables

Saint-Fulgence

Saint-Honoré